

# **FAQ – Préparation des dossiers / vidéo des étudiants**

## **1) A quoi me sert le dossier support remis par AJE ?**

Comme son nom l'indique ce dossier est un « support » pour vous aider dans votre investigation. Il comporte les principales questions que vous devez vous poser lors de vos rencontres avec le dirigeant de l'entreprise mais il n'est pas exhaustif !

Le dossier « final » que vous enverrez devra bien sûr être personnalisé, argumenté et détaillé (selon un plan, c'est l'idéal).

## **2) Dans combien de catégories l'entreprise peut-elle concourir ?**

Une seule catégorie. Les étudiants doivent se concentrer sur un domaine afin de le détailler le plus possible dans un ensemble cohérent.

## **3) Comment choisir la catégorie dans laquelle faire concourir l'entreprise ?**

Dans le cadre de vos rendez-vous avec le dirigeant ou responsable de l'entreprise, vous déterminerez avec l'entreprise la catégorie où elle se présentera en fonction du domaine dans lesquels elle est la plus performante et dans laquelle elle le plus de matières et d'arguments concrets à vous fournir pour réaliser votre dossier.

A mi-parcours (vers décembre) vous devrez faire un retour sur votre avancée auprès de l'Association Jeunesse et Entreprises en faisant part du choix de l'entreprise et - si vous l'avez définie - sur la catégorie dans laquelle vous souhaitez la représenter. Cette étape est importante pour éviter de vous orienter dans une mauvaise voie et pour que vous puissiez avoir le temps de vous diriger vers une autre piste si besoin.

## **4) Sous quelle forme dois-être envoyé mon dossier ?**

**Dossier** : Vous avez carte blanche sur la présentation « visuelle » de votre dossier. Si vous optez pour une présentation plus « originale », le jury y sera sensible MAIS veillez toutefois à faire attention ce que le temps consacré pour la forme ne fasse pas défaut au fond, car en terme de barème le fond (travail de recherche, finesse etc.) primera sur la forme.

Vous devez rédiger un dossier le plus riche et le mieux étayé et structuré possible (pour faciliter la lecture des membres du jury qui étudieront et noteront votre dossier). Le jury du concours attache une grande importance au fond mais aussi à la forme et présentation : orthographe, rédaction, mise en page.

En complément de votre dossier, vous pouvez envoyer des documents ou échantillons sur l'entreprise (ex. plaquette, article de presse, échantillon de produits, clé USB, CD/DVD de présentation etc.).

**Vidéo** : Vous devez également joindre un support vidéo (2-3min) que vous aurez réalisé sur l'entreprise (ex. photos prises lors de votre visite dans l'entreprise, interview filmée du dirigeant, etc.). N'oubliez pas de joindre la fiche d'engagement de l'entreprise avec le cachet de l'entreprise (cf. dans le dossier support).

## **5) Sur quels critères s'appuie le jury pour attribuer les prix ?**

Le jury regardera en premier lieu le cas de l'entreprise, sa croissance, sa performance, ses chiffres. Car le but des « Challenges AJE » est de valoriser des entreprises créatrices de valeurs et/ou de richesses, voire même d'emplois (Performance – solidité – durabilité). Le jury attachera aussi de l'importance au travail réalisé par les étudiants, à la présentation générale du dossier, à l'orthographe, la syntaxe etc.

**Les trois critères de bases à respecter** : L'entreprise doit être créée depuis au moins 3 ans, avoir son siège social en France et compter au moins 8 salariés (et au-delà)

## **FAQ – La cérémonie de remise des prix**

### **1) Quand et où se déroulera la remise des prix ?**

La cérémonie de remise des prix aura lieu à Paris en mai 2018, la date précise reste à confirmer. Elle se déroulera au siège d'une entreprise partenaire de l'Association Jeunesse et Entreprises, le lieu est à confirmer également ultérieurement.

### **2) Comment se déroule la remise des prix ?**

L'après-midi se déroulera en trois temps :

- **De 13h30 à 14h** : Chaque entreprise sera présentée succinctement par la vidéo réalisée par les étudiants pour permettre aux participants d'avoir un aperçu des entreprises qu'ils auront l'occasion de découvrir plus en détails sur les stands des étudiants lors du *Salon des entreprises*
- **Le Salon des entreprises aura lieu de 14h à 15h** au cours duquel une table sera attribuée par écoles participantes. Les étudiants disposeront donc d'un espace pour exposer « leur » entreprises. Ils ont carte blanche sur le matériel à apporter et en sont responsables (plaquettes, kakémono, présentation sur vidéo, échantillons de produits de l'entreprise etc.)  
Au cours de ce salon, les visiteurs iront à votre rencontre pour en savoir plus sur l'entreprise. Ces visiteurs seront principalement des partenaires et collaborateurs de l'Association Jeunesse et Entreprises (entreprise, entrepreneurs, enseignants, bénévoles etc.).
- **La cérémonie de remise de prix débutera à 15h et se terminera à 17h** par un cocktail convivial.  
Au cours de la cérémonie, les entreprises primées seront invitées à venir recevoir leur prix de la part des étudiants concernés. Les étudiants (en binôme avec l'entreprise) devront préparer un pitch de 2 minutes pour présenter l'entreprise sous l'angle du prix remis.

### **3) L'entreprise pour laquelle j'ai participé aux Challenges AJE n'est pas primée par le jury, puis-assister à la remise des prix et au salon ?**

**Oui.** Que votre entreprise soit primée ou non, vous êtes tous convié(e)s pour présenter sur votre stand l'entreprise avec laquelle vous avez travaillé. Les représentants des entreprises, lauréates ou non, sont aussi tous conviés.

### **4) Serai-je remboursé de mes frais de déplacement ?**

**Oui.** Les étudiants seront remboursés des frais de déplacement aller/retour sous réserve d'une validation préalable de la part de l'Association Jeunesse et Entreprises. Les étudiants seront informés suffisamment tôt de la date afin de s'organiser en conséquence et d'anticiper sur la réservation des billets de train/d'avion.

Seul les frais de transports seront remboursés, les étudiants devront prendre en charge leur repas du midi.